



# SCFP : Parlons commerce

## Bâtir des collectivités meilleures

### Les services publics sont un droit!

Les Canadiennes et Canadiens dépendent d'une qualité de vie qui provient des services publics. Dans tout le Canada, les membres du SCFP dispensent et utilisent des services qui permettent de garder nos collectivités saines et exemptes de tout danger. Nous travaillons dans les hôpitaux, les écoles et les universités; sur le terrain dans les services communautaires et dans les airs en tant qu'agentes et agents de bord. Nous fournissons l'eau potable, des rues propres, des services d'urgence fiables. Nous sommes la colle qui lie les collectivités ensemble. Nous aidons à faire du monde un endroit où il fait bon vivre.

Mais les négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) menacent sérieusement nos collectivités et notre qualité de vie.

Les gouvernements et les entreprises voient les services publics canadiens comme une occasion d'affaires ratée. Pour faire des profits, ils utilisent l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC pour immobiliser les profits corporatifs plutôt que les droits des collectivités.

En fait, le gouvernement canadien mène la barque pour définir chaque service public possible comme une occasion d'affaires régie par les règles commerciales, non pas par les besoins publics.

La vaste majorité des Canadiennes et Canadiens souhaite garder les services publics en dehors des négociations de l'AGCS ou de toute autre entente commerciale. Mais le gouvernement canadien utilise l'AGCS pour réaffecter

les dépenses publiques au profit du secteur privé et pour favoriser la privatisation de services publics essentiels.

Si les gouvernements et les lobbyistes corporatifs obtiennent ce qu'ils veulent à l'OMC, une organisation non élue, les soins de santé, l'éducation, les services sociaux, les services municipaux, les services publics et de nombreux autres services seront exploités comme des entreprises à but lucratif. L'accès aux services de même que la responsabilité et la qualité baisseront. Les bons emplois disparaîtront et l'environnement en souffrira.

### Nos emplois, nos collectivités, notre avenir

#### L'OMC souhaite :

- Établir de nouvelles règles pour le commerce et l'investissement dans tous les services : éducation, santé, services sociaux, bibliothèques, loisirs et culture, architecture et ingénierie, services d'eau et d'égouts, construction, vente au détail et autres secteurs qui sont sous le contrôle des gouvernements locaux en totalité ou en partie.
- Garantir aux entreprises étrangères le droit de transformer en affaires commerciales nos hôpitaux, écoles, organismes de services sociaux et services d'approvisionnement en eau.
- Refuser aux gouvernements le droit de favoriser les prestataires de services locaux ou sans but lucratif plutôt que les fournisseurs étrangers.
- Restreindre sévèrement la capacité des gouvernements de maintenir ou de créer des normes pour protéger l'environnement, la santé publique, les consommateurs et autres intérêts publics.
- Des mesures de contrôle prises par les gouvernements et leurs organismes, à tous les paliers, national, provincial et local. Même une décision sur le zonage municipal pourrait être sujette à des sanctions commerciales si elle est considérée comme nuisant aux profits d'une entreprise.
- Immobiliser les prochains gouvernements et restreindre leur capacité à réglementer, modifier ou mettre fin à ce régime commercial antisyndical axé sur le marché.

## Non à l'OMC

Les négociations de l'AGCS ouvriront les services publics à une prise de contrôle complète de la part des entreprises. Cette nouvelle entente commerciale à grande échelle est composée de règles ambitieuses :

- Introduire des hôpitaux privés à but lucratif exploités sur la base de paiement à l'utilisation et dotés d'une main-d'œuvre à bon marché non syndiquée, moins qualifiée, sous-traitée ou « importée ».
- Forcer les écoles publiques du Canada à compétitionner avec des établissements d'enseignement à but lucratif pour des ressources limitées.
- Réaffecter l'argent des contribuables dans les entreprises à but lucratif sous contrôle étranger plutôt que dans les services appartenant au secteur public et exploité par lui.
- Empêcher les gouvernements à tous les paliers de favoriser les services municipaux et publics canadiens locaux ou sans but lucratif plutôt que les entreprises étrangères à but lucratif.

## Bâtir des collectivités meilleures : Défendre les services publics

### Informez-vous

- Faites des copies des fiches de renseignements du SCFP sur l'OMC et distribuez-les (disponibles sur notre site web, scfp.ca).
- Examinez votre lieu de travail et votre collectivité. Identifiez les emplois et les services qui sont affectés. Parlez avec votre syndicat et avec vos députés locaux.
- Assistez à un des événements publics organisés dans votre collectivité pour dénoncer les ententes commerciales déloyales.
- Suivez les nouvelles, y compris la presse alternative; demandez des renseignements à la bibliothèque publique.

**Défendez les services publics!  
Défendez-les contre l'OMC!**

### Participez

- Aidez à mobiliser l'opposition publique.
- Parlez à vos collègues de travail, à vos voisins et amis de la menace que représente l'OMC.
- Écrivez une lettre à votre journal local avec une copie pour le bulletin de nouvelles de votre syndicat.
- Déclarez votre lieu de travail et votre collectivité zones exemptes de l'AGCS.
- Signez une pétition, ou lancez-en une, ou communiquez avec vos élus locaux, provinciaux et fédéraux pour leur demander d'adopter une résolution contre de nouvelles ententes commerciales proposées par l'OMC. Vous trouverez des exemples de résolutions sur le site web.

Pour connaître le nom et le numéro de téléphone de votre député, téléphonez au 1 800 267-7360, ou envoyez une télécopie à votre député, sans frais, par le biais du site web du SCFP. Visitez le site scfp.ca et faites-nous part de vos commentaires dès aujourd'hui.